

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI 27 FÉVRIER 2018 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Parent commissaires	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	GH
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	GH
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	GH
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, <i>Vice-présidente</i>	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Mary-Ellen Kirby	P	Directrice générale et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	P
Frank MacGregor	GH	Directeur général adjoint et directeur des opérations, Michel Soucy	P
Alice McCrory	P	Directeur des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Jonathan Murray	GH	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	P
Michael Murray, <i>Président</i>	P	Directrice de la formation continue, Eva Lettner	P
Tina Pezzi-Bilodeau	Absente	Directrice des Services complémentaires, Gail Kelso	P

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*

Matthew McCully, *The Record*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter l'ordre du jour du 27 février 2018 avec la modification suivante :

- Point 9.3.2.2 A.G.R.H.S – Rénovation du gymnase (Phase III) – Reporté

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 JANVIER 2018

Résolution no. ETSB18-02-73

Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2018

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2018 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Megan Seline

Q: Y a-t-il eu des développements concernant l'entente entre la Commission scolaire Eastern Townships et la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs?

M. Soucy, directeur général adjoint

R: *Une réunion a eu lieu la semaine dernière. Il est trop tôt pour connaître les résultats.*

Q: Qui fait partie de l'équipe de négociations pour la Commission scolaire Eastern Townships?

M. Murray, président

R: *Le directeur général, le directeur général adjoint et le directeur des Finances.*

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le 9 février, les gagnants du concours d'art oratoire de 3e année et plus de l'École Heroes' Memorial ont prononcé leurs discours devant leurs parents et leurs confrères et consoeurs de classe. En tout, sept élèves ont abordé des sujets aussi variés que : les frères et soeurs aînés (Connor Patch), les débuts de la LNH (Shawn Needham), les espèces en danger (James Piette), les dangers d'un tour de voiture de huit heures (Kohl Devlin), les Tours Jumelles (Nathan Dresler), des saveurs étranges de gâteau (Noah Sparling), et l'importance de porter des casques (Devon Whitehead). Maxence Blanchard était aussi un des gagnants mais n'a pas été en mesure de prononcer son discours. Au nom du Conseil des commissaires et de l'équipe de direction, nous aimerions féliciter les gagnants et tous les participants à cet événement, de même que les enseignants et le personnel qui ont encouragé les élèves;
- Un élève de l'École primaire Parkview, Antoni Zuri, a été sélectionné par l'*Académie de l'Impact* pour rejoindre l'organisation à titre de gardien de but. Antoni, qui a 12 ans, joue avec l'équipe de soccer Cosmos à Granby et a impressionné les entraîneurs de l'*Académie de l'Impact* durant leur camp d'entraînement. Nous aimerions féliciter Antoni pour cet accomplissement et lui souhaitons de poursuivre sa route avec succès.
- Les élèves de l'École secondaire Massey-Vanier ont été occupés cette année à récolter les canettes d'aluminium et les languettes pour amasser de l'argent. C'est une façon intéressante de récolter des fonds mais dans ce cas, la levée de fonds n'était pas destinée à l'école. Elle était destinée à l'hôpital des Schriners à Montréal afin de leur permettre d'acheter de l'équipement dont ils ont grandement besoin. L'année dernière, l'école a ramassé 49 kilogrammes de languettes, ce qui équivaut à environ 163, 350 languettes! Cette année, les élèves ont pris de l'avance et ont déjà commencé à amasser les canettes. Jusqu'à maintenant ils en ont ramassé environ 30 kilogrammes. Pour témoigner leur appréciation envers les élèves, un groupe de 18 élèves a eu le privilège d'effectuer une tournée VIP de l'hôpital lors d'une récente visite. Ils ont fait la tournée du Centre de simulation pédiatrique où ils ont pu exercer leurs doigts en faisant des points de suture, observer une démonstration de CPR et découvrir comment les résidents et les médecins apprennent au moyen de simulations. Les élèves ont poursuivi leur visite en se rendant au Service de réhabilitation de même qu'au Service *Milieu de l'enfance et services scolaires* où ils ont pu rencontrer un patient. Félicitations à tous les élèves pour leur implication dans cette cause significative. Nous aimerions également remercier tous les membres du personnel qui se sont impliqués dans ce projet et plus particulièrement Gail Klinck et Karen Sissions.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaires découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Nomination de la directrice adjointe du programme des élèves internationaux

Résolution no. ETSB18-02-74

Nomination de la directrice adjointe du programme des élèves internationaux

ATTENDU QUE soutenir et accroître les chances de réussite des élèves s'inscrit dans la poursuite du développement de la vision de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET);

ATTENDU QUE le directeur adjoint du programme des élèves internationaux exerce à la fois un rôle de leadership stratégique et de direction commerciale dans le cadre des projets d'internationalisation de la CSET, et que le portfolio de l'éducation internationale comprend des initiatives de recrutement, des échanges internationaux et des mesures de soutien aux élèves;

ATTENDU QUE le directeur adjoint encadre les initiatives de marketing et de recrutement, y compris les initiatives visant des marchés spécifiques, et participe aux activités de recrutement d'élèves à l'échelle locale et internationale;

ATTENDU QUE le directeur adjoint encadre également les programmes internationaux à court terme, facilite le développement et la coordination du programme des élèves internationaux de la Commission scolaire et soutient la direction du bureau de l'éducation internationale;

ATTENDU QUE le poste a été affiché à l'échelle du territoire de la CSET conformément aux procédures d'affichage internes pour les membres d'ETAA et les membres directeurs;

ATTENDU QUE l'amendement de la structure administrative du siège social proposé pour l'année 2017-2018 a été approuvé par le Conseil des commissaires dans le cadre de la rencontre du 23 janvier 2018;

ATTENDU QUE le candidat retenu possède les qualifications et l'expérience conformément aux exigences établies par la direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement le candidat au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat retenu sera soumis à une période probatoire d'une durée d'un an ainsi qu'au processus d'évaluation du rendement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le Conseil des commissaires nomme Marie-Andrée Cloutier au poste de directrice adjointe du programme des élèves internationaux et que l'entrée en poste de Mme Cloutier soit fixé au 28 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente un rapport écrit dans lequel elle souligne les points suivants:

- La nécessité d'excellence chaque matin dans notre milieu d'apprentissage;
- La nécessité de viser l'excellence, d'avoir confiance les uns envers les autres, de collaborer ensemble et de viser l'amélioration continue.

8.2 Rapport du président

Le président, M. Murray, présente un rapport écrit dans lequel il souligne les points suivants:

- Les demandes de l'École primaire de Drummondville pour la construction d'un nouvel édifice.

9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Mise à jour du rapport d'embauche
- Projets en cours de développement - il est trop tôt pour les annoncer

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, mentionne qu'un seul sujet a été abordé lors de la réunion du 15 février 2018 :

- Agrandissement de l'Université Bishops' – Mise à jour
- CSET - Plan d'engagement vers le succès
- Développement de politiques
- Recours collectif – Mise à jour
- Processus d'évaluation des directions d'établissement scolaire - Mise à jour
- École primaire de Drummondville
- AAESQ – Plan stratégique
- Rapport de recherche concernant le traitement des plaintes au sein du système d'éducation
- Rapport Fraser

Le président du comité de gouvernance et d'éthique mentionne également que la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique aura lieu le 10 avril 2018.

9.3 Comité consultatif de vérification

9.3.1 Finances

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente les résolutions suivantes:

9.3.1.1 Délégation de pouvoirs pour avis d'exécution

Résolution no. ETSB18-02-75

Délégation de pouvoirs pour avis d'exécution

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) s'engage à offrir des services éducatifs de la meilleure qualité possible en tenant compte de ses ressources et s'engage conséquemment à assurer une saine gestion financière;

ATTENDU QUE l'article 303 de la *Loi sur l'instruction publique* (la Loi) accorde aux commissions scolaires le droit d'imposer une taxe scolaire et l'article 312 de la même loi oblige le Conseil des commissaires à fixer le taux de la taxe scolaire lors de l'adoption du budget de la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'article 326 de la Loi prévoit que *le directeur général peut percevoir, avec les frais de justice, la taxe due par un propriétaire au moyen de la saisie et de la vente de ses meubles saisissables qui se trouvent dans le territoire de la commission scolaire. 1988, c. 84, a. 326; N.I. 2016-01-01 (NCPC);*

ATTENDU QUE l'article 327 de la Loi prévoit que *la saisie et la vente sont faites en vertu d'un avis d'exécution préparé par le président de la commission scolaire, déposé au greffe par le greffier de la Cour du Québec ou le greffier de la Cour supérieure, suivant le montant réclamé. Le greffier dépose l'avis d'exécution sur production d'un certificat du président de la commission scolaire attestant l'exigibilité de la dette et le montant dû. 1988, c. 84, a. 327; 2008, c. 29, s. 34; N.I. 2016-01-01 (NCPC);*

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le président de la Commission scolaire Eastern Townships, agissant par l'intermédiaire du directeur des finances de la CSET, attribue le mandat au cabinet *Huissier de Justice S.E.N.C.R.L.* pour la préparation et le dépôt d'un avis d'exécution *déposé au greffe par le greffier de la Cour du Québec ou le greffier de la Cour supérieure*, en vertu de l'article 327 de la *Loi sur l'instruction publique du Québec*, et ce, conformément au certificat du président joint au bordereau d'exécution.

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le directeur des finances accorde au huissier le pouvoir lié à l'avis d'exécution.

Adoptée à l'unanimité

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente également les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 20 février 2018 :

- Priorités du comité de vérification
- Sujets traités au comité de vérification versus ceux traités au comité de gouvernance et d'éthique
- Programme des élèves internationaux – Frais pour les agents
- Résolutions concernant les bâtiments et terrains
- Projets 2018-2019 à être soumis au MEES au plus tard le 30 juin.
- Délégation de pouvoir pour avis d'exécution
- Soumissions bancaires
- Budget révisé et suivi budgétaire
- Comité d'allocation des ressources
- Procédure sur l'utilisation des comptes bancaires dans les écoles et les centres
- Résultats des années précédentes pour l'éducation à distance, le programme international, l'éducation aux adultes et la formation professionnelle
- Conférence printanière 2017

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification aura lieu le 20 mars 2018.

9.3.2 Bâtiments et terrains

La présidente du comité consultatif de vérification présente les résolutions suivantes :

9.3.2.1 Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux – Frais d'agents

Résolution no. ETSB18-02-76

Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux – Frais d'agents

ATTENDU QUE la mission du programme d'élèves internationaux (PEI) de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est de promouvoir une meilleure compréhension des réalités multiculturelles, encourageant ainsi les élèves à devenir des citoyens globaux;

ATTENDU QUE une partie du mandat du PEI est d'augmenter la population étudiante des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU QUE afin de limiter les risques financiers et d'assurer le succès du PEI, la CSET travaille en partenariat avec des agents et des agences qui soutiennent les deux parties au niveau du recrutement d'élèves et des barrières culturelles et linguistiques;

ATTENDU QUE la CSET travaille dans le cadre des règles établies par Immigration Canada, par le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (Québec), et selon les directives établies par l'Association canadienne des écoles publiques – International, une organisation à but non lucratif composée de 127 districts subventionnés publiquement et Éducation Internationale, une coopérative à but non lucratif subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

ATTENDU QUE la CSET ne peut projeter, sur une base annuelle, le nombre exact d'élèves internationaux recrutés par le PEI ni projeté par quelle agence ils seront recrutés;

ATTENDU QU'une entente contractuelle stipule qu'un pourcentage des frais de scolarité doit être payé aux agents, basé sur leurs résultats;

ATTENDU QUE les frais d'agent ou d'agence pour le recrutement des élèves internationaux sont acquittés selon les pratiques commerciales habituelles, soit sur présentation des factures après le dénombrement officiel des élèves;

ATTENDU QUE la CSET sera facturée pour un montant de 242 367,74 \$ pour tous les élèves recrutés entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017;

ATTENDU QUE l'agence suivante a soumis des factures totalisant un montant de plus de 50 000 \$:

- Merpont International 59 000 \$;

ATTENDU QUE nous prévoyons que les frais d'agence pour les élèves recrutés durant l'année scolaire 2017-2018 s'élèveront à environ 216 500 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que la CSET paie les coûts décrits ci-haut;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 École primaire Parkview – Rénovation des toilettes et remplacement du système électrique

Résolution no. ETSB18-02-77

École primaire Parkview – Rénovation des toilettes et remplacement du système électrique

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 275 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2015-16 Mesure 50621*;

ATTENDU QU'il a été proposé dans le cadre de la résolution no. ETSB16-04-66 le 26 avril 2016 que l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de *Comco – Entrepreneurs en Bâtiment*, reçoive le contrat au montant de 330 099 \$ comprenant les taxes et les honoraires professionnels pour la réalisation du projet susmentionné;

ATTENDU QUE durant la réalisation du projet, des modifications ont dû être apportées en vue d'effectuer des travaux supplémentaires;

ATTENDU QUE la somme de 51 824 \$ servant à payer les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour finaliser le projet;

ATTENDU QUE le coût total du projet comprenant les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 381 923 \$;

ATTENDU QUE les fonds supplémentaires requis pour mener le projet à terme seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2015-16* ou du programme *RTA-Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le contrat visant les modifications ou les travaux supplémentaires soit octroyé afin de mener à terme le projet décrit plus haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 École primaire de North Hatley – Réparation des avant-toits et de l'entrée principale

Résolution no. ETSB18-02-78

École primaire de North Hatley– Réparation des avant-toits et de l'entrée principale

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 125 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2015-16 Mesure 50621*;

ATTENDU QU'il a été proposé dans le cadre de la résolution no. ETSB17-03-55 le 28 mars 2017 que l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de *Ideo Installation Steve Brault Inc.* reçoive le contrat au montant de 136 376 \$ comprenant les taxes et les honoraires professionnels pour la réalisation du projet susmentionné;

ATTENDU QUE durant la réalisation du projet, des modifications ont dû être apportées en vue d'effectuer des travaux supplémentaires;

ATTENDU QUE la somme de 31 860 \$ servant à payer les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour finaliser le projet;

ATTENDU QUE le coût total du projet comprenant les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 168 236 \$;

ATTENDU QUE les fonds supplémentaires requis pour mener le projet à terme seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintenance des bâtiments 2015-16* ou du programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le contrat visant les modifications ou les travaux supplémentaires soit octroyé afin de mener à terme le projet décrit plus haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 École secondaire Massey-Vanier – Réfection partielle de la toiture

Résolution no. ETSB18-02-79

École secondaire Massey-Vanier– Réfection partielle de la toiture

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 345 000 \$ pour la réalisation du susmentionné, en vertu des programmes *MDB - Maintenance des bâtiments 2017-18 (Mesure 50621)*, *MDB - Maintenance des bâtiments 2016-17 (Mesure 50621)* et *MDB - Maintenance des bâtiments 2015-16 (Mesure 50621)*;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET), en collaboration avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC), désire remplacer une partie de la toiture de l'École secondaire Massey-Vanier;

ATTENDU QUE la CSVDC est en charge du processus d'appel d'offres pour le Campus de l'École secondaire Massey-Vanier;

ATTENDU QUE le coût total du projet est partagé 50/50 entre la CSVDC et la CSET;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse au montant de 547 400 \$ (excluant les taxes), a été déposée par l'entreprise Lacasse & Fils Maîtres couvreurs inc;

ATTENDU QUE si des fonds supplémentaires sont requis pour terminer le projet, ces fonds seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintenance des bâtiments 2017-18* ou dans le cadre du programme *RTA – Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby de procéder aux travaux décrits plus haut conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à

signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.6 École primaire d'Ayer's Cliff – Rénovation des toilettes

Résolution no. ETSB18-02-80

École primaire d'Ayer's Cliff– Rénovation des toilettes

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 Mesure 50621*;

ATTENDU QU' il a été proposé dans le cadre de la résolution no. ETSB15-04-106 le 28 avril 2015 que l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de *Comco – Entrepreneurs en Bâtiment*, reçoive le contrat au montant de 196 280 \$ comprenant les taxes et les honoraires professionnels pour la réalisation du projet susmentionné;

ATTENDU QUE durant la réalisation du projet, des modifications ont dû être apportées en vue d'effectuer des travaux supplémentaires;

ATTENDU QUE la somme de 26 570 \$ servant à payer les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour finaliser le projet;

ATTENDU QUE le coût total du projet comprenant les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 222 850 \$;

ATTENDU QUE les fonds supplémentaires requis pour mener le projet à terme seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* ou du programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que le contrat visant les modifications ou les travaux supplémentaires soit octroyé afin de mener à terme le projet décrit plus haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.7 École primaire Butler - Rénovation des toilettes

Résolution no. ETSB18-02-81

École primaire Butler - Rénovation des toilettes

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure 50621*;

ATTENDU QU' il a été proposé dans le cadre de la résolution no. ETSB17-05-79 le 23 mai 2017 que l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de *Comco – Entrepreneurs en Bâtiment*, reçoive le contrat au montant de 199 596,60 \$, comprenant les taxes et les honoraires professionnels pour la réalisation du projet susmentionné;

ATTENDU QUE durant la réalisation du projet, des modifications ont dû être apportées en vue d'effectuer des travaux supplémentaires;

ATTENDU QUE la somme de 25 896,97 \$ servant à payer les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour finaliser le projet;

ATTENDU le coût total du projet comprenant les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 225 493,57 \$;

ATTENDU QUE les fonds supplémentaires requis pour mener le projet à terme seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* ou du programme *RTA-Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le contrat visant les modifications ou les travaux supplémentaires soit octroyé afin de mener à terme le projet décrit plus haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.8 École primaire de Sawyerville – Rénovation des toilettes

Résolution no. ETSB18-02-82

École primaire de Sawyerville – Rénovation des toilettes

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure 50621*;

ATTENDU QU' il a été proposé dans le cadre de la résolution no. ETSB17-05-82 le 23 mai 2017 que l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de *Comco – Entrepreneurs en Bâtiment*, reçoive le contrat au montant de 228 196,63 \$, comprenant les taxes et les honoraires professionnels pour la réalisation du projet susmentionné;

ATTENDU QUE durant la réalisation du projet des modifications ont dû être apportées en vue d'effectuer des travaux supplémentaires;

ATTENDU la somme de 38 000 \$ servant à payer les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour finaliser le projet;

ATTENDU QUE le coût total du projet comprenant les modifications, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 266 196,63 \$;

ATTENDU QUE les fonds supplémentaires requis pour mener le projet à terme seront prélevés du budget du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* ou du programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby que le contrat visant les modifications ou les travaux supplémentaires soit octroyé afin de mener à terme le projet décrit plus haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.9 École primaire de Mansonville – Enlèvement d'une fosse septique et réparation d'un vide sanitaire

Résolution no. ETSB18-02-83

École primaire de Mansonville I- Enlèvement d'une fosse septique et réparation d'un vide sanitaire

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a consacré un budget de 100 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *RTA - Réfection et transformation des actifs*;

ATTENDU QUE la présente résolution est présentée sur une base budgétaire et prévoit une somme de 100 000 \$ qui sera réservée pour répondre aux dépenses inattendues pouvant survenir durant les travaux;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dès que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé conformément au budget consacré par la CSET pour la réalisation de ce projet (comprenant le contrat, les honoraires professionnels et les taxes), à la politique d'achat de la CSET et aux exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc...);

ATTENDU QUE si des fonds supplémentaires sont requis pour terminer le projet, ces fonds seront prélevés du budget du programme *RTA – Réfection et transformation des actifs*;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé conformément aux recommandations de la firme professionnelle;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de procéder aux travaux décrits plus haut conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à

signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Comité consultatif des Services éducatifs

Le président du comité consultatif des Services éducatifs, le commissaire R. Gagnon, présente la résolution suivante :

9.4.1 Désignation d'un mandataire autorisé à signer avec le ministère de la Culture et des Communications l'entente sur l'acquisition de livres de littérature jeunesse édités au Québec

Résolution no. ETSB18-02-84

Désignation d'un mandataire autorisé à signer avec le ministère de la Culture et des Communications l'entente sur l'acquisition de livres de littérature jeunesse édités au Québec

ATTENDU QUE le 14 novembre dernier, la ministre de la Culture et des Communications (MCC) et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Mme Marie Montpetit, annonçait une aide additionnelle pour la poursuite du Plan d'action sur le livre qui vise notamment à favoriser l'accès au livre et à mettre en valeur l'édition québécoise;

ATTENDU QUE pour le milieu scolaire, cette annonce se traduit par une mesure visant l'acquisition, par les bibliothèques des écoles primaires et secondaires, de livres physiques de littérature jeunesse édités au Québec;

ATTENDU QUE cette mesure vise à encourager l'éveil des jeunes à la lecture, à valoriser le plaisir de la lecture, ainsi qu'à favoriser la découverte de la littérature québécoise, dès le plus jeune âge;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est admissible à une aide financière de cinq mille sept cent dollars (5 700 \$) pour l'achat de livres physiques de littérature jeunesse édités au Québec;

ATTENDU QUE cette aide financière n'exige aucune contrepartie de la part de la CSET et que la mesure du MCC permet d'acquitter 100 % des coûts d'acquisition des ouvrages ciblés;

ATTENDU QUE la CSET souhaite bénéficier de la présente mesure;

ATTENDU QUE pour bénéficier de la présente mesure, la CSET doit déposer une résolution désignant un mandataire autorisé à signer avec le MCC l'entente sur l'acquisition de livres de littérature jeunesse édités au Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de désigner Emmanuelle Gaudet comme étant le mandataire autorisé à signer avec le MCC l'entente sur l'acquisition de livres de littérature jeunesse édités au Québec.

Adoptée à l'unanimité

Le président du comité consultatif des Services éducatifs, le commissaire R. Gagnon, présente également les sujets qui ont été traités lors de la réunion du comité consultatif des Services éducatifs du 6 février 2018.

- Parcours d'une Communauté d'apprentissage professionnelle – École primaire Parkview
- Nouveaux cours ou contenus
- Sondage *OurSchool*
- Nouvelle sensibilisation enseignant et parent - Mise à jour
- Virage de la CSET vers le *Chrome Book* – Mise à jour

Le président du comité consultatif des Services éducatifs mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs aura lieu le 3 avril 2018.

9.5 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, le commissaire D. Brodie, mentionne que la prochaine réunion du Comité consultatif des communications aura lieu le 10 avril 2018.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, la commissaire C. Beaubien, présente les sujets qui ont été traités lors de la réunion du 30 janvier 2018 :

- Ententes locales – Mise à jour
- Création d'un canevas pour les évaluations de la performance
- Calendrier scolaire 2018-2019
- Rapport d'absentéisme – Comparaison des données dans les trois écoles secondaires
- Questions/réponses concernant la sécurité – Sommaire

La présidente du comité consultatif des ressources humaines mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines aura lieu le 22 mars 2018.

9.7 Comité consultatif du transport

Le président du Comité consultatif du transport, le commissaire G. Holliday, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du Comité consultatif de transport du 30 janvier 2018 :

- Élection d'un président de comité
- Achats d'autobus scolaires pour 2017-2018 – Phase 2
- Mise à jour du projet de communication avec les parents
- Mise à jour du plan de formation pour les chauffeurs d'autobus scolaires
- Mise à jour du renouvellement de la politique du service des Transports.

Le président du Comité consultatif du transport mentionne également que la prochaine réunion du Comité consultatif de transport aura lieu le 13 mars 2018.

9.8 Comité consultatif des Services complémentaires

La présidente du comité consultatif des Services complémentaires, C. Véronneau, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 21 février 2018:

- Parcours offerts dans les écoles secondaires
- Liste de ressources pour les besoins spécialisés pour les élèves et les parents

La présidente du comité consultatif des Services complémentaires mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services complémentaires aura lieu le 11 avril 2018.

10. Comité des parents

Le commissaire représentant les parents, K. Waterhouse, mentionne que la réunion qui était prévue le 7 février a été reportée au 21 février 2018. Il présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 21 février 2018 :

- Participation de la directrice générale à la réunion (Mise à jour de *Chromebook*)
- Soirée de reconnaissance des bénévoles
- Gestion de Google Hangout (règles internes)

Il mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2018.

11. Comité consultatif des élèves

La représentante du comité consultatif des élèves, la commissaire J. Humenuik, présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du 19 février 2018 à l'École secondaire régionale de Richmond :

- Vidéo des trois écoles secondaires (Recrutement pour le comité consultatif des élèves)
- Tournée des écoles

- Projet *Passion* à l'École secondaire régionale de Richmond
- Consultation à propos du Plan d'engagement vers le succès
- Partages entre les écoles
- Réunion avec les commissaires vers la fin de l'année scolaire (le 18 mai 2018 aux bureaux de la Commission scolaire).

Elle mentionne également que la prochaine réunion est prévue le 16 avril 2018 à l'École secondaire Massey-Vanier.

12. **RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)**

Le commissaire M. Murray mentionne les points suivants:

- La planification stratégique se poursuit
- Jennifer Maccarone a rencontré la ministre Mélanie Joly
- La conférence printanière aura lieu à Québec du 24-26 mars 2018.

13. **RAPPORT DE LA SOFIE**

La commissaire J. Humenuik mentionne les points suivants:

- Embauche de la nouvelle directrice générale de la SOFIE, Mme Julie Veillette
- Le *Salon de l'emploi* aura lieu à l'aréna de Cowansville. Il serait intéressant d'avoir un kiosque sur la formation professionnelle afin de promouvoir les programmes offerts au Campus Brome-Missisquoi. Les élèves de l'École secondaire Massey-Vanier devraient visiter ce Salon.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que Michel Soucy soit le nouveau représentant de la Commission scolaire Eastern Townships School Board au conseil d'administration de la SOFIE.

Adoptée à l'unanimité

14. **COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES**

La commissaire J. Humenuik partage des informations concernant les activités du CLC Butler-Farnham;

La commissaire C. Beaubien a participé à la réunion du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Lennoxville le 20 février. Un rapport statistique a été présenté par François Houde, concernant une question posée aux élèves de Secondaire 3, soit « Quels seraient vos choix de carrière ? »

Elle participera également demain soir à la soirée d'information concernant le programme de Concomitance qui sera présenté aux élèves et aux parents..

Elle mentionne également que les employés du Centre de formation professionnelle de Lennoxville aimeraient avoir une enseigne comme celle qui est installée à l'École secondaire régionale Alexander Galt;

La commissaire M. Kirby a participé aux cours offerts à la communauté au Centre de formation professionnelle de Lennoxville;

Elle mentionne également que le programme Books to Belly débutera cette semaine au CLC Eaton Valley;

Le commissaire J. Murray mentionne que la récente levée de fonds à l'occasion du Souper Spaghetti à l'École primaire Heroes' Memorial a remporté beaucoup de succès;

Le commissaire G. Holliday mentionne que les couloirs de l'École primaire St. Francis ont été pour les rendre éducativement attirants pour les jeunes élèves. Il mentionne également les Portes Ouvertes pour les parents des élèves qui seront à la maternelle l'année prochaine;

Le commissaire D. Brodie mentionne que de nouveaux cours seront offerts au CLC Memphrémagog débutant le 28 mars 2018;

Le commissaire R. Gagnon annonce que le projet de jardin de l'Académie Knowlton offrira un atelier sur la permaculture avec Graham Calder le 22 mars 2018. Les dons sont acceptés.

Le commissaire G. Barnett mentionne qu'il y a déjà 41 élèves inscrits à la maternelle l'année prochaine à l'École primaire de Lennoxville. Habituellement à cette période de l'année, il y a entre 28 et 30 inscriptions.

Il mentionne aussi que le nouveau programme en études de secretariat est maintenant offert au Centre de formation professionnelle de Lennoxville. Les livres et le matériel sont en cours de traduction.

Le commissaire G. Barnett a assisté à la présentation de Daniel Shelton (créateur de la bande dessinée Ben) à l'École La Passerelle à Waterville. La présentation avait lieu dans le cadre d'un programme intensif en anglais à l'École primaire francophone;

La commissaire J. Humenuik, au nom de la commissaire T. Pezzi-Bilodeau mentionne qu'un élève de l'École primaire Asbestos-Danville-Shipton (ADS) a besoin d'un épipen mais qu'ils n'en ont pas dans le bureau en cas d'urgence. Qui devrait-il contacter ? Quelle est la procédure appropriée pour s'en procurer un ?

Elle mentionne également que ADS est bien satisfaite des améliorations à l'entrée qui est maintenant accessible pour les handicapés. Cependant quelques problèmes sont survenus tels que: le bouton pour ouvrir la porte est situé sur le cadre de porte et la porte s'ouvre vers

l'extérieur. Ils comprennent que les colonnes ont représenté un défi pour installer la rampe mais si la personne ne s'écarte pas du chemin lorsque la porte s'ouvre, elle sera repoussée sur le côté de la rampe. De plus, le bouton pour ouvrir la porte vers l'extérieur de l'édifice ne fonctionne pas. Ils espèrent que la rampe intérieure qui donne accès au gymnase/auditorium est inscrit sur la liste des projets futurs. Elle a aussi demandé d'obtenir une copie des projets planifiés qui a été distribuée à la dernière réunion du comité consultatif de vérification.

Un groupe de "Newspaper Passions" a été formé à l'École secondaire régionale de Richmond (RRHS) et publie cette année un journal. Ce groupe recevra une formation et aura la responsabilité de mettre à jour et de maintenir le site internet de RRHS. Le groupe inscrit chaque jour des messages aux élèves sur le site internet et discute présentement pour trouver de nouveaux sujets qu'ils pourraient publier sur le site.

15. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général, E. Campbell, mentionne qu'il n'a reçu aucune correspondance.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Le sondage auprès des élèves *Our School* est-il aussi destiné aux enseignants et aux parents ?

K. Mackey, directrice générale

Oui, les parents et les enseignants sont invités à compléter le sondage.

M. Seline

Y a-t-il eu des discussions à propos de la fusion des deux écoles primaires à Mansonville ?

M. Murray, président

Non.

17. VARIA

La commissaire C. Beaubien souhaite remercier Eva Lettner pour l'excellent travail qu'elle a accompli durant son mandat au sein du Programme des élèves internationaux.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant étant épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 49.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2018-02-28